



CRASH D'UN DRONE A SAINT MITRE LES REMPARTS • COMMUNIQUÉ DE MADAME LE MAIRE BÉATRICE ALIPHAT

Au cours d'un vol de réception industrielle mené à partir de la base aérienne 125 d'Istres, dans le cadre du programme Système de Drone Tactique, un drone de la société Safran Electronics & Defense opéré par ses équipes s'est écrasé à 15h58 sur notre commune de Saint Mitre les Remparts le 6 décembre dernier, dans une zone inhabitée.

La zone où s'est écrasé l'engin a été immédiatement mise en sécurité par les unités spécialisées de la base aérienne 125. J'ai provoqué une rencontre État / base militaire / industriel et commune au cours de laquelle il m'a été notamment confirmé que cet appareil est déjà fabriqué en série. Il ne s'agissait pas d'un vol d'essai de prototype. D'autre part son plan de vol ne prévoyait pas le survol de Saint Mitre les Remparts. Cet appareil pourtant éprouvé a, de manière inexplicable à ce jour, quitté sa route. Aussi, le «Bureau Enquête Accident pour la sécurité de l'Aéronautique d'État (BEA-É)» a été missionné pour déterminer les causes de cet accident. J'ai saisi officiellement ce bureau pour être informée des résultats de cette enquête. A noter que les vols de ces drones sont suspendus dans l'attente des premiers résultats de cette analyse.

Le drone (motoplaneur) a été évacué mardi par la société Safran. Un ratissage de la zone d'impact a ensuite été effectué par les personnels de Safran, renforcés par les gendarmes de l'Air de la Base Aérienne 125 d'Istres.

Une visite des lieux a eu lieu ce mercredi à midi en présence des pompiers de la commune, de représentants de la société Safran et de moi-même. Nous avons constaté que le terrain ne contient plus aucun débris apparent. A ma demande, la société SAFRAN va procéder à l'analyse des terres dans la zone de l'impact. En effet quelques dizaines de litres de carburant uniquement se sont déversés. Les terres polluées seront traitées.

Les mesures de restriction d'accès à cette zone ont été levées à 12h00, ce jour, par les autorités militaires compétentes.

Je propose aux habitants, et notamment aux riverains de la zone, de se rencontrer sur les lieux (accès au bout du chemin des Calieux) avec l'industriel pour échanger sur les éléments en notre possession concernant cet accident, le samedi 14 décembre à 11h30.

Béatrice Aliphat, Maire de Saint Mitre les Remparts
Le 11 décembre 2019